ÉTATS FINANCIERS consolidés

Énoncé de responsabilité **DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation des états financiers consolidés et de l'information financière présentée dans ce rapport annuel. Cette responsabilité comprend le choix de conventions et de pratiques comptables ainsi que le recours au jugement et à des estimations nécessaires pour la préparation des états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement reconnus.

La direction a également préparé l'information financière présentée ailleurs dans le présent rapport annuel et s'est assurée qu'elle correspond aux états financiers consolidés.

La direction maintient des systèmes de contrôle interne conçus en vue de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des éléments d'actif contre la perte et à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière produite.

Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction remplit ses responsabilités à l'égard de l'information financière et est responsable de la révision et de l'approbation des états financiers consolidés. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche principalement par l'entremise de son comité de vérification, composé exclusivement d'administrateurs indépendants. Le comité de vérification se réunit périodiquement avec la direction et les vérificateurs externes afin de discuter des contrôles internes et de sujets portant sur la vérification et la présentation de l'information financière. Il révise également le rapport annuel, les états financiers consolidés et le rapport des vérificateurs externes. Le comité de vérification recommande les vérificateurs externes, qui sont ensuite nommés par les actionnaires. Les vérificateurs externes ont librement accès au comité de vérification. Les états financiers consolidés ont été vérifiés par les vérificateurs externes Deloitte & Touche s.r.l., dont le rapport est présenté ci-après.

LINO A. SAPUTO, JR. Président et

chef de la direction

Le 27 mai 2008

chef de la direction

LOUIS-PHILIPPE CARRIÈRE, FCA

Vice-président exécutif, finances et administration, et secrétaire

Rapport des vérificateurs AUX ACTIONNAIRES DE SAPUTO INC.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Saputo inc. aux 31 mars 2008 et 2007 et les états consolidés des résultats, du résultat étendu, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 mars 2008 et 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

DELOITTE & TOUCHE S.R.L.

cloitle & Touche S.A.

Comptables agréés Montréal (Québec) Le 27 mai 2008

États consolidés **DES RÉSULTATS**

Exercices terminés les 31 mars (en milliers de dollars, sauf les données par action)	2008	2007
Revenus	5058900 \$	4000980 \$
Coût des ventes, frais de vente et d'administration	4532856	3 574 648
Bénéfice avant intérêts, amortissement et impôts sur les bénéfices	526 044	426332
Amortissement des immobilisations corporelles (note 3)	79 434	72 116
Bénéfice d'exploitation	446 610	354 216
Intérêts de la dette à long terme	18 806	22 603
Autres intérêts, nets (note 12)	6 5 3 8	(3498)
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	421266	335 111
Impôts sur les bénéfices (note 13)	133 066	96644
Bénéfice net	288 200 \$	238 467 \$
Pécultat payaction (note 14)		
Résultat par action (note 14) Bénéfice net		
De base	1,40 \$	1,15 \$
Dilué	1,38 \$	1,14 \$

États consolidés **DU RÉSULTAT ÉTENDU**

Exercices terminés les 31 mars (en milliers de dollars)	2008	2007
Bénéfice net Variations nettes des pertes non réalisées sur conversion	288 200 \$	238 467 \$
des états financiers des établissements étrangers autonomes	(63750)	(5398)
Résultat étendu	224 450 \$	233 069 \$

États consolidés **DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS**

Exercices terminés les 31 mars (en milliers de dollars)	2008	2007
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	1085 081 \$	971131 \$
Bénéfice net	288 200	238 467
Dividendes	(94 455)	(80 721)
Excédent du prix d'achat du capital-actions sur la valeur comptable (note 9)	(72 258)	(43 796)
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	1206568 \$	1085081 \$

Bilans **CONSOLIDÉS**

Aux 31 mars (en milliers de dollars)	2008	2007
ACTIF		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces	165 710 \$	276 894 \$
Débiteurs	408 973	324702
Stocks	533 686	445 992
Impôts à recevoir	10 252	6 413
Impôts futurs (note 13)	17150	13 045
Frais payés d'avance et autres éléments d'actif	43729	23 939
- Trais payes a availce et autres elements à actif		
	1179 500	1090 985
Placement de portefeuille (note 2)	41343	42 991
Immobilisations (note 3)	871739	691226
Écart d'acquisition (note 4)	522 546	547 379
Marques de commerce et autres intangibles (note 4)	38 043	32 340
Autres éléments d'actif (note 5)	75 257	73 726
Impôts futurs (note 13)	5048	9720
	2733476 \$	2488367 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Emprunts bancaires (note 6)	222 584 \$	139 001 \$
Créditeurs et charges à payer	409323	343 911
Impôts à payer	111 511	85 644
Impôts d'payer Impôts futurs (note 13)	19 790	1294
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 7)	-	21
Trainene de la dette a long terme cencant a moins d'un an (note /)	763 208	569 871
Dette à laure terres (note 7)	225 830	
Dette à long terme (note 7)		254 012
Autres éléments de passif (note 8)	13 972	16 413
Impôts futurs (note 13)	111306 1114316	115 053
	1114316	955349
CADITALLY PROPERCY		
CAPITAUX PROPRES	F24 021	F11 707
Capital-actions (note 9)	536 921	511 737
Surplus d'apport (note 10)	22 085	18 864
Bénéfices non répartis	1206568	1085 081
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 11)	(146 414)	(82 664)
	1619160	1533 018
	2733476 \$	2488367 \$

Au nom du conseil,

Lino Saputo Administrateur Louis A. Tanguay Administrateur

États consolidés **DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercices terminés les 31 mars		
(en milliers de dollars)	2008	2007
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes:		
Exploitation		
Bénéfice net	288 200 \$	238 467 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Rémunération à base d'actions	8279	7 917
Amortissement des immobilisations	79 434	72116
Gain à la cession d'immobilisations	(144)	(122)
Impôts futurs	15 838	(1525)
Unités d'actions différées	1265	1173
Excédent du financement des régimes des employés sur le coût	(2019)	(3207)
	390 853	314 819
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	(99 791)	28 682
	291062	343 501
Investissement		
Acquisitions d'entreprises (note 15)	(254 204)	(31794)
Placement de portefeuille	1648	-
Ajouts aux immobilisations	(101723)	(76127)
Produits à la cession d'immobilisations	5285	3808
Autres éléments d'actif	(5 443)	(6124)
	(354 437)	(110 237)
Financement		
Emprunts bancaires	91 413	93 701
Remboursement de la dette à long terme	-	(33 828)
Émission de capital-actions	28366	20 886
Rachat de capital-actions	(81472)	(50 677)
Dividendes	(94 455)	(80 721)
	(56148)	(50 639)
(Diminution) augmentation des canàces et quest canàces	(119 523)	182 625
(Diminution) augmentation des espèces et quasi-espèces Incidence des écarts de taux de change sur les espèces	(119323)	102 023
et les quasi-espèces	8 3 3 9	2736
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	276 894	91533
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	165 710 \$	276 894 \$
Information complémentaire		
Intérêts payés	25767 \$	19 651 \$
Impôts sur les bénéfices payés	92 235 \$	84868 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 mars 2008 et 2007

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les données sur les options, les unités d'actions et les actions.)

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

NOUVELLES CONVENTIONS COMPTABLES

Durant l'année, la Société a adopté les conventions comptables suivantes, telles que décrites dans le *Manuel de l'ICCA* (Institut Canadien des Comptables Agréés):

Modifications comptables

Avec prise d'effet le 1er avril 2007, la Société a adopté le chapitre 1506 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Modifications comptables ». Ce chapitre révise les normes actuelles concernant les changements de méthodes comptables, les changements d'estimations comptables et les corrections d'erreurs. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucun impact sur les états financiers consolidés.

Résultat étendu

Avec prise d'effet le 1er avril 2007, la Société a adopté le chapitre 1530 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Résultat étendu ». Ce chapitre décrit la présentation à adopter en lien avec le résultat étendu et ses composantes. Le résultat étendu consiste en la variation des capitaux propres d'une entreprise, découlant d'opérations et d'autres événements et circonstances sans rapport avec les propriétaires. Ces opérations et événements incluent l'ajustement lié à la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes.

L'adoption de ce chapitre signifie que la Société présente désormais un état consolidé du résultat étendu comme étant partie intégrante des états financiers consolidés. Le comparatif des états financiers consolidés a été ajusté afin de refléter l'adoption de ce chapitre seulement pour les changements dans les soldes de conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes.

Information à fournir concernant le capital

Avec prise d'effet le 1er janvier 2008, la Société a adopté le chapitre 1535 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Informations à fournir concernant le capital ». Ce chapitre établit des normes concernant la présentation d'informations liées au capital de la Société et de la façon dont celui-ci est géré. La présentation de notre capital respecte ces nouvelles normes.

Conversion de devises

Avec prise d'effet le 1er avril 2007, la Société a adopté le chapitre 1651 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Conversion de devises ». Ce chapitre établit des normes concernant la conversion des opérations d'une entité publiante libellées dans une monnaie étrangère et pour la conversion des états financiers d'un établissement étranger qu'une entité publiante incorpore dans ses états financiers. L'impact de l'adoption de ce chapitre ainsi que du chapitre 1530 « Résultat étendu », les changements dans les pertes non réalisées sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes, sont présentés dans les états consolidés du résultat étendu.

Placements

Avec prise d'effet le 1er avril 2007, la Société a adopté le chapitre 3051 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Placements ». Ce chapitre établit des normes de comptabilisation des placements sous influence notable ainsi que de mesure et de présentation de certains placements qualifiés d'instruments non financiers. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucun impact sur les états financiers consolidés.

Capitaux propres

Avec prise d'effet le 1er avril 2007, la Société a adopté le chapitre 3251 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Capitaux propres ». Ce chapitre établit des normes de présentation des capitaux propres et des changements dans les capitaux propres durant l'exercice. La présentation des capitaux propres de la Société est conforme aux recommandations de ce chapitre.

Instruments financiers - Comptabilisation et évaluation

Avec prise d'effet le 1er avril 2007, la Société a adopté le chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation ». Ce chapitre établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers dans le bilan ainsi que les normes de présentation des gains et des pertes dans les états financiers consolidés. Les actifs financiers disponibles à la vente, les actifs et les passifs détenus à des fins de transaction et les instruments financiers dérivés, qu'ils soient désignés comme couverture ou non, doivent désormais être évalués à la juste valeur. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucun impact sur les états financiers consolidés.

Instruments financiers - Informations à fournir

Avec prise d'effet le 1er janvier 2008, la Société a adopté le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – Informations à fournir ». Ce chapitre établit des normes de présentation des états financiers qui permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et la performance de la Société. De plus, ces normes aident les utilisateurs à évaluer la nature et l'étendue du risque découlant des instruments financiers détenus par la Société durant la période et à la date du bilan ainsi que la façon dont la direction gère ces risques. La présentation des instruments financiers de la Société est conforme aux normes de ce chapitre.

Instruments financiers - Présentation

Avec prise d'effet le 1er janvier 2008, la Société a adopté le chapitre 3863 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – Présentation ». Ce chapitre permet aux utilisateurs des états financiers de comprendre l'importance des instruments financiers par rapport à la situation financière, la performance ainsi que les flux de trésorerie de la Société. La présentation des instruments financiers est conforme aux recommandations de ce chapitre.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Couvertures

Avec prise d'effet le 1er avril 2007, la Société a adopté le chapitre 3865 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Couvertures ». Ce chapitre établit des normes qui précisent quand et comment on peut appliquer la comptabilité de couverture. Ce chapitre requiert une documentation formalisée, la désignation d'éléments précis de relation de couverture et l'appréciation de l'efficacité comme des conditions préalables à l'application de la comptabilité de couverture. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucun impact sur les états financiers consolidés.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Recours à des estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile, la dépréciation et l'amortissement des immobilisations corporelles, l'évaluation de l'écart d'acquisition, du placement de portefeuille, des marques de commerce et autres intangibles et des impôts futurs, ainsi que certaines hypothèses actuarielles et économiques utilisées dans le calcul du coût des régimes de retraite à prestations déterminées, de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées et de l'actif des régimes de retraite, et de rémunération à base d'actions qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs ainsi que sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

États financiers consolidés

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société ainsi que de ses filiales. Toutes les transactions et soldes interentreprises ont été éliminés. Les entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle effectif sont consolidées. La participation dans une coentreprise qui est sous contrôle conjoint est comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Les résultats d'exploitation des entreprises acquises sont inclus aux états consolidés des résultats depuis leurs dates respectives d'acquisition.

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces sont principalement composés de liquidités non affectées et de placements à court terme dont l'échéance initiale, au moment de l'acquisition, est de trois mois ou moins.

Stocks

Les stocks de produits finis et de produits en cours sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Les stocks de matières premières sont évalués au moindre du coût et du coût de remplacement. Le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Impôts sur les bénéfices

La Société suit la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont établis en fonction des écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale de l'actif et du passif et sont mesurés par application des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur au moment où ces écarts sont censés se résorber. Les actifs d'impôts futurs ne sont constatés que dans la mesure où, de l'avis de la direction, il est plus probable qu'improbable qu'ils soient réalisés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties de façon linéaire sur leur durée de vie utile en fonction des durées suivantes :

Bâtiments	20 à 40 ans
Mobilier, machinerie et équipement	3 à 20 ans
Matériel roulant	5 à 10 ans ou en fonction du kilométrage parcouru

Les actifs destinés à la vente sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette moins les coûts de cession, et aucun amortissement n'est comptabilisé.

Perte de valeur des actifs à long terme

Dans le cas où des éléments portent à croire que la valeur comptable d'actifs à long terme pourrait ne pas être recouvrable, les flux de trésorerie estimatifs non actualisés sont projetés sur leur durée restante et comparés à la valeur comptable. Dans la mesure où ces projections indiquent que les flux de trésorerie non actualisés futurs ne sont pas suffisants pour recouvrer les valeurs comptables des actifs connexes, une charge est comptabilisée en vue de réduire la valeur comptable afin que celle-ci corresponde à la juste valeur, soit aux flux de trésorerie actualisés futurs projetés.

Écart d'acquisition, marques de commerce et autres actifs incorporels

L'écart d'acquisition, les marques de commerce et les quotas ne sont pas amortis, mais sont plutôt soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquaient que les actifs pourraient avoir subi une baisse de valeur. La valeur comptable de l'écart d'acquisition, des marques de commerce et des quotas est comparée à leur juste valeur respective et toute baisse de valeur, le cas échéant, est imputée aux résultats. Les autres actifs incorporels sont amortis sur leur durée de vie utile.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Regroupements d'entreprises

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la Société répartit le prix d'acquisition aux actifs corporels et incorporels acquis et aux passifs pris en charge, en fonction de la juste valeur estimative à la date d'acquisition, l'excédent du prix d'achat étant attribué à l'écart d'acquisition.

Avantages sociaux futurs

Le coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi est établi d'après des calculs actuariels qui font appel à la méthode de répartition des prestations au prorata des services et à des hypothèses à l'égard du rendement prévu de l'actif des régimes, lequel est fondé sur la valeur reliée au marché, du taux de croissance de la rémunération, de l'âge de la retraite et des coûts prévus des soins de santé et autres avantages postérieurs à l'emploi. Le coût des services rendus au cours de l'exercice est comptabilisé aux résultats de l'exercice considéré. Conformément aux principes comptables généralement reconnus, le coût des services passés ainsi que l'excédent des gains ou pertes actuariels nets des régimes à prestations déterminées sur 10 % du plus élevé de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la juste valeur de l'actif des régimes sont amortis sur le nombre moyen prévu d'années de service futures des employés actifs admissibles aux prestations en vertu des régimes. La Société répartit la variation de la valeur de l'actif sur cinq ans afin de déterminer le coût des régimes à prestations déterminées. Lorsque la restructuration d'un régime d'avantages sociaux entraîne à la fois une compression et un règlement des obligations découlant de ce régime, la compression est comptabilisée avant le règlement. Le nombre moyen prévu d'années de services futures des employés actifs admissibles aux prestations en vertu des régimes est de 11,5 années.

Constatation des revenus

La Société constate ses revenus au moment de la livraison lorsque la propriété et les risques de perte sont transférés aux clients, que le prix est déterminable, que le recouvrement est raisonnablement assuré et qu'il existe des évidences d'un arrangement. Les revenus sont enregistrés nets des incitatifs à la vente incluant les rabais sur volume, les frais de référencement et les rabais de publicité.

Conversion des devises étrangères

Les postes de bilan des établissements autonomes situés aux États-Unis, en Argentine, en Allemagne et au Royaume-Uni ont été convertis en dollars canadiens selon les taux de change en date des bilans, alors que les postes des états des résultats ont été convertis en utilisant les taux de change moyens mensuels en vigueur au cours des périodes. Les pertes non réalisées sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes, présentées dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, représentent le cumul des pertes de change résultant des investissements nets de la Société dans des établissements autonomes situés aux États-unis, en Argentine, en Allemagne et au Royaume-Uni. La variation des pertes non réalisées sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes résulte principalement de l'augmentation de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Les postes des états financiers de la Société et de ses filiales libellés en devises ont été convertis en utilisant les taux de change en date des transactions pour les éléments de revenus et charges, et le taux de change en date des bilans pour les éléments d'actif et de passif monétaires. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis en utilisant le taux de change historique. Le gain ou la perte de change résultant de ces conversions est inclus dans le coût des ventes, frais de vente et d'administration.

	2008	2007
(Perte) gain de change	(99)\$	855 \$

Rémunération à base d'actions

La méthode de la juste valeur est utilisée pour comptabiliser aux résultats la rémunération à base d'actions. Cette méthode consiste à enregistrer aux résultats une charge répartie sur la période d'acquisition des droits des options octroyées. Lorsque les options sont exercées, toute contrepartie payée par les employés ainsi que la rémunération correspondante comptabilisée comme surplus d'apport sont créditées au capital-actions.

Résultat par action

Le résultat de base par action est fondé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. L'effet dilutif des options d'achat d'actions est déterminé selon la méthode du rachat d'actions.

CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES

Stocks

En juin 2007, l'ICCA a publié le chapitre 3031, intitulé « Stocks », lequel remplace le chapitre 3030, intitulé « Stocks ». Ce nouveau chapitre est applicable pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008. En conséquence, la Société adoptera ces nouvelles règles pour l'exercice ouvert à compter du 1er avril 2008. Ce nouveau chapitre établit davantage de règles concernant la mesure et la présentation des stocks. La Société évalue présentement l'impact de l'adoption de ce chapitre sur les états financiers consolidés.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels ». Ce chapitre remplacera les chapitres 3062, intitulé « Écarts d'acquisition » et 3450, intitulé « Frais de recherche et de développement ». Plusieurs changements ont été faits dans les autres chapitres de l'ICCA afin d'être consistent avec ce changement. Ce nouveau chapitre est applicable pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1er octobre 2008. En conséquence, la Société adoptera ces nouvelles règles pour l'exercice ouvert à compter du 1er avril 2009. Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels des entreprises à but lucratif. Les normes concernant l'écart d'acquisition n'ont pas changé comparativement à celles incluses dans le chapitre 3062. La Société évalue présentement l'impact de l'adoption de ce chapitre dans les états financiers consolidés.

Normes internationales d'information financière

En 2006, le Conseil des normes comptables du Canada (CNC) a publié un nouveau plan stratégique qui affectera significativement les exigences en matière de présentation financière des compagnies canadiennes. Le plan stratégique du CNC décrit la convergence des normes comptables canadiennes aux normes internationales (IFRS) au cours d'une période de transition d'environ cinq ans. En février 2008, le CNC a annoncé que la date de basculement des PCGR du Canada actuels aux IFRS, pour les entités publiques, serait 2011. En conséquence, la date de transition du 1er avril 2011 pour la Société exigera le retraitement des montants comparatifs émis par la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011. La Société a commencé l'évaluation de l'adoption des IFRS, cependant l'impact de cette transition aux IFRS sur les états financiers consolidés ne peut être estimé à ce moment.

2. PLACEMENT DE PORTEFEUILLE

	2008	2007
Participation en actions de 21% dans Dare Holdings Ltd.	41343 \$	42 9 9 1 \$

Le placement de portefeuille est comptabilisé au coût moins l'excédent des dividendes reçus par rapport à la quote-part de la Société dans les résultats cumulés. Aucun dividende n'a été reçu au cours des exercices 2008 et 2007.

Durant l'année, la Société a reçu de Dare Holdings Ltd. un montant de 1648 000 \$ en relation au plein remboursement d'un emprunt, qui a été regroupé dans le placement.

3. IMMOBILISATIONS

	2008		2007			
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains Bâtiments Mobilier, machinerie et équipement Matériel roulant Destinées à la vente	34117 \$ 337789 997317 12478 3433	- \$ 74 679 431 054 7 662 -	34117 \$ 263110 566263 4816 3433	27 666 \$ 278 463 824 427 12 928 6 998	- \$ 68 750 383 350 7 156 -	27666 \$ 209713 441077 5772 6998
	1385134 \$	513 395 \$	871739 \$	1150 482 \$	459 256 \$	691226 \$

Au cours de l'exercice, un gain à la cession d'immobilisations corporelles destinées à la vente de 144 000 \$ (122 000 \$ en 2007) a été comptabilisé dans le poste coût des ventes, frais de vente et d'administration. Ces actifs ont trait principalement aux activités de notre secteur Produits laitiers Canada, Europe et Argentine.

Durant l'exercice 2007, une réduction à la juste valeur de 3 238 000 \$ a été comptabilisée pour certains bâtiments et pièces de machinerie et d'équipement. Cette charge est comprise dans l'amortissement des immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles destinées à la vente sont principalement constituées de machinerie, d'équipement et de bâtiments du Canada et des États-Unis qui seront vendus en raison de la fermeture de certaines usines.

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles en cours de construction, qui ne font pas l'objet d'un amortissement, totalisait 46 593 000 \$ au 31 mars 2008 (22 518 000 \$ au 31 mars 2007); ces immobilisations sont principalement constituées de machinerie et d'équipement.

4. ÉCART D'ACQUISITION, MARQUES DE COMMERCE ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

		2008			2007	
	Secteur Produits laitiers	Secteur Produits d'épicerie	Total	Secteur Produits laitiers	Secteur Produits d'épicerie	Total
Écart d'acquisition Solde au début de l'exercice Écart de conversion Acquisitions d'entreprises (note 15)	377 949 \$ (24 833)	169 430 \$ - -	547379 \$ (24833) -	379 959 \$ (2 405) 395	164513 \$ - 4917	544 472 \$ (2 405) 5 312
Solde à la fin de l'exercice	353116 \$	169 430 \$	522 546 \$	377 949 \$	169 430 \$	547379 \$
Marques de commerce et autres actifs incorporels Solde au début de l'exercice Écart de conversion Acquisitions d'entreprises (note 15) Amortissement	30340 \$ (2863) 9080 (514)	2000 \$	32340 \$ (2863) 9080 (514)	30 589 \$ (249) - -	- \$ - 2000	30 589 \$ (249) 2 000
Solde à la fin de l'exercice	36 043 \$	2000 \$	38043 \$	30340 \$	2000 \$	32340 \$

5. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2008	2007
Actif net au titre des régimes de retraite (note 16) Taxes à recevoir Autres	56 239 \$ 10 822 8 196	54326 \$ 12626 6774
	75 257 \$	73726 \$

6. EMPRUNTS BANCAIRES

La Société dispose de facilités de crédit bancaire à court terme lui permettant d'obtenir des emprunts bancaires d'un montant maximal d'environ 649 000 000 \$. Les emprunts de l'Amérique du Nord, qui expireront en décembre 2012, sont disponibles principalement en dollars américains ou l'équivalent en d'autres devises et portent intérêt à des taux fluctuant en fonction du taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 0,25 % ou du taux LIBOR ou du taux des acceptations bancaires majoré de 0,50 % jusqu'à un maximum de 1,125 %, en fonction du ratio de la dette portant intérêt par rapport au bénéfice avant intérêts, amortissement et impôts sur les bénéfices de la Société. 14 % des facilités de crédit bancaire à court terme sont disponibles pour les activités en Argentine et portent intérêt aux taux du marché local.

7. DETTE À LONG TERME

	2008	2007
Effets de premier rang 8,12 %, échéant en novembre 2009 (170 000 000 \$ US) 8,41 %, échéant en novembre 2014 (50 000 000 \$ US)	174 505 \$ 51 325	196282 \$ 57730
Autres emprunts, remboursés en 2008	-	21
Tranche échéant à moins d'un an	225830	254 033 21
	225830 \$	254012 \$

Les versements estimatifs de capital à effectuer au cours des prochains exercices sont 174 505 000 \$ en 2010 et 51325 000 \$ en 2015.

8. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2008	2007
Avantages sociaux futurs (note 16) Autres	9202 \$ 4770	9430 \$ 6983
	13 972 \$	16 413 \$

9. CAPITAL-ACTIONS

AUTORISÉ

Le capital-actions autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires et privilégiées. Les actions ordinaires sont avec droit de vote et droit de participation. Les actions privilégiées peuvent être émises en une ou plusieurs séries, les modalités et les privilèges de chaque série devant être établis au moment de leur création.

DIVIDENDE EN ACTIONS

Le 10 décembre 2007, la Société a déclaré un dividende en action de 100 % par lequel les actionnaires de la Société ont reçu une action supplémentaire pour chaque action détenue. Le dividende en action est applicable aux porteurs d'actions ordinaires inscrits à la fermeture des activités le 10 décembre 2007, ce qui a le même effet qu'un fractionnement des actions ordinaires en circulation de la Société. Les nombres et les prix d'actions ordinaires et les options d'achat d'actions ont été ajustés afin de tenir compte de ce dividende.

	2008	2007
ÉMIS		
205 962 964 actions ordinaires (207 353 834 en 2007)	536 921 \$	511 737 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2008, 2 314 370 actions ordinaires (1938124 en 2007) ont été émises pour un montant de 28 366 000 \$ (20 886 000 \$ en 2007) en vertu du régime d'options d'achat d'actions. Pour les options d'achat d'actions octroyées depuis le 1^{er} avril 2002, le montant comptabilisé auparavant comme une augmentation du surplus d'apport a été transféré au capital-actions à l'exercice de ces options. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, le montant transféré du surplus d'apport s'élève à 6 032 000 \$ (3 481 000 \$ en 2007).

Dans le cadre d'un programme de rachat dans le cours normal des activités, commencé le 13 novembre 2006, la Société pouvait acheter, à des fins d'annulation, un maximum de 10 358 608 actions ordinaires jusqu'au 12 novembre 2007. Dans le cadre d'un nouveau programme de rachat dans le cours normal des activités, commencé le 13 novembre 2007, la Société peut acheter, à des fins d'annulation, un maximum de 10 272 848 actions ordinaires jusqu'au 12 novembre 2008. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2008, la Société a acheté 3 705 240 (2 813 400 en 2007) actions ordinaires à des prix variant de 21,73 \$ à 22,00 \$ l'action (de 17,38 \$ à 19,00 \$ en 2007). L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable des actions, d'un montant de 72 258 000 \$ (43 796 000 \$ en 2007), a été imputé aux bénéfices non répartis.

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

La Société a mis sur pied un régime d'options d'achat d'actions visant l'achat d'actions ordinaires par des employés clés, des dirigeants et des administrateurs de la Société. Le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises en vertu du régime ne peut dépasser 28 000 000 d'actions. Le prix d'exercice de chaque option, avant le 31 juillet 2007, correspond au cours de clôture des actions de la Société la journée précédant la date d'octroi. Après cette date, les options peuvent être exercées à un prix qui ne peut être inférieur à la moyenne pondérée des cours de clôture des actions pour les cinq jours précédant la date d'octroi. Ces options sont acquises à raison de 20 % par année et expirent dix ans après la date de leur octroi.

Les options émises et en circulation à la fin de l'exercice sont les suivantes :

		2008		20	007
Périodes d'octroi	Prix d'exercice	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008	4,25 \$ de 8,06 \$ à 9,37 \$ 9,85 \$ 6,75 \$ de 9,50 \$ à 11,50 \$ 15,18 \$ 11,25 \$ 16,53 \$ 18,08 \$ 16,35 \$ 23,09 \$	20 480 111 404 217 836 409 246 745 912 1203 594 1138 316 1383 476 1933 324 1729 840	4,25 \$ 9,22 \$ 9,85 \$ 6,75 \$ 9,52 \$ 15,18 \$ 11,25 \$ 16,53 \$ 18,08 \$ 16,35 \$ 23,09 \$	38 000 106 280 213 898 526 804 838 410 1085 188 1597 510 1454 626 1655 864 2194 636	4,25 \$ 9,22 \$ 9,85 \$ 6,75 \$ 9,52 \$ 15,18 \$ 11,25 \$ 16,53 \$ 18,08 \$ 16,35 \$
		8 8 9 3 4 2 8	16,52 \$	9 711 216	14,32 \$
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice		3 535 818	13,56 \$	4 023 642	12,02 \$

9. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Le nombre d'options a varié de la façon suivante :

	2008		2007	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice Options octroyées Options levées Options annulées	9711216 1779172 (2314370) (282590)	14,32 \$ 23,09 \$ 12,25 \$ 17,46 \$	9 758 486 2 282 450 (1938 124) (391 596)	13,18 \$ 16,35 \$ 10,78 \$ 15,13 \$
Solde à la fin de l'exercice	8 8 9 3 4 2 8	16,52 \$	9 711 216	14,32 \$

Le prix d'exercice des options octroyées au cours de l'exercice 2008 est de 23,09 \$ (16,35 \$ en 2007), ce qui correspond au cours de clôture des actions le jour précédant la date d'octroi.

La juste valeur des options d'achat d'actions octroyées au cours de l'exercice 2008 a été estimée à 7,17 \$ par option (4,89 \$ en 2007) au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes en fonction des hypothèses suivantes:

	2008	2007
Taux d'intérêt sans risque :	4,0 %	4,2 %
Durée prévue des options:	5 ans	5 ans
Volatilité:	25%	35 %
Taux de dividendes:	2,1%	2,5 %

Une charge de rémunération de 8 279 000 \$ (7 323 000 \$ après impôts sur les bénéfices) relative aux options d'achat d'actions a été comptabilisée à l'état des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars 2008 et de 7 917 000 \$ (6 958 000 \$ après impôts sur les bénéfices) pour l'exercice terminé le 31 mars 2007.

L'incidence de cette charge sur le bénéfice par action et le bénéfice dilué par action est de 0,04\$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2008 et de 0,04\$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2007.

Des options visant l'acquisition de 1634 393 actions ordinaires à un prix de 27,81\$ l'action ont également été octroyées le 1er avril 2008.

RÉGIME D'OCTROI D'UNITÉS D'ACTIONS DIFFÉRÉES À L'INTENTION DES ADMINISTRATEURS

Avec prise d'effet le 1er avril 2004, tous les administrateurs admissibles de la Société ont reçu annuellement un nombre fixe d'unités d'actions différées (octroi annuel) qui ont été octroyées sur une base trimestrielle, conformément au régime d'unités d'actions différées. Les administrateurs peuvent choisir de recevoir une somme en espèces ou des unités d'actions différées comme rémunération. Le nombre d'unités émises à chaque administrateur est basé sur la valeur de marché des actions ordinaires de la Société à chaque date d'octroi. Suivant la terminaison des fonctions d'un administrateur de la Société, un paiement en espèces égal à la valeur au marché des unités d'actions différées lui est versé. Le passif lié à ces unités est ajusté en multipliant le nombre d'unités en circulation par la valeur de marché des actions ordinaires à la fin de l'exercice de la Société. La variation du passif est enregistrée comme une charge au coût des ventes, frais de vente et d'administration par la Société.

	2008		2007	
	Unités	Passif	Unités	Passif
Au début de l'exercice Octroi annuel Rémunération du conseil Augmentation en raison de la variation du prix des actions	85 450 16 000 11 151 -	2182 \$ 421 367 477	55 808 16 000 13 642	1009 \$ 309 323 541
À la fin de l'exercice	112 601	3 4 4 7 \$	85 450	2182\$

10. SURPLUS D'APPORT

	2008	2007
Surplus d'apport au début de l'exercice Rémunération à base d'actions	18864 \$ 8279	14 428 \$ 7 917
Économie d'impôts excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur le coût de rémunération comptabilisé Montant transféré au capital-actions	974 (6032)	(3 481)
Surplus d'apport à la fin de l'exercice	22 085 \$	18 864 \$

11. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

	2008	2007
Cumul des autres éléments du résultat étendu au début de l'exercice Autres éléments du résultat étendu	(82664)\$ (63750)	(77 266) \$ (5 398)
Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin de l'exercice	(146 414)\$	(82664)\$

12. AUTRES INTÉRÊTS

	2008	2007
Charges Revenus	7707 \$ (1169)	4 055 \$ (7 553)
	6538 \$	(3498)\$

13. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts sur les bénéfices se détaille comme suit :

	2008	2007
Impôts exigibles Impôts futurs	117 228 \$ 15 838	98169 \$ (1525)
	133 066 \$	96644 \$

Rapprochement des impôts sur les bénéfices, calculés aux taux canadiens prévus par la loi, à la charge d'impôts sur les bénéfices présentée à l'état des résultats :

	2008	2007
Impôts sur les bénéfices, calculés aux taux canadiens prévus par la loi	131946 \$	108 415 \$
Écarts attribuables aux éléments suivants:		
Incidence des taux d'imposition de filiales étrangères	6576	685
Modification des lois fiscales et des taux d'imposition	(6577)	(6058)
Bénéfice découlant de placements dans des filiales	(12 038)	(8 033)
Rémunération à base d'actions	1891	2142
Effet des pertes fiscales reportables	4480	(3096)
Autres	6788	2589
Charge d'impôts sur les bénéfices	133 066 \$	96644 \$

L'incidence fiscale d'écarts temporaires qui donnent lieu à une partie importante de l'actif et du passif d'impôts futurs se présente comme suit :

	2008	2007
Actif d'impôts futurs		
Créditeurs et charges à payer Pertes fiscales Placement de portefeuille Autres	10 153 \$ 904 738 8563	6 895 \$ 10 681 1151 7 272
	20358 \$	25999 \$

	2008	2007
Passif d'impôts futurs		
Stocks	19390 \$	5863 \$
Immobilisations corporelles	79 395	82 757
Actif net au titre des régimes de retraite	12 092	13 423
Autres éléments d'actif	7904	6 5 9 6
Dette à long terme	10 475	10 942
	129 256 \$	119 581 \$

13. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (suite)

Présentés dans les états financiers à titre de :

	2008	2007
Actif d'impôts futurs à court terme Actif d'impôts futurs à long terme Passif d'impôts futurs à court terme Passif d'impôts futurs à long terme	17150 \$ 5048 (19790) (111306)	13 045 \$ 9 720 (1 294) (115 053)
Passif d'impôts futurs, net	(108 898)\$	(93582)\$

AVANTAGES FISCAUX LATENTS

Au 31 mars 2008, en plus des pertes fiscales enregistrées, la Société cumulait des pertes fiscales d'un montant d'environ 6 905 000 \$ (26 357 000 \$ en 2007) pouvant servir à réduire les revenus imposables futurs de ses filiales étrangères. Ces pertes peuvent êtres reportées indéfiniment.

14. RÉSULTAT PAR ACTION

	2008	2007
Bénéfice net	288 200 \$	238 467 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation Options dilutives	205 660 927 2638 598	207 440 308 1455 456
Nombre dilué d'actions ordinaires en circulation	208 299 525	208 895 764
Bénéfice de base par action Bénéfice dilué par action	1,40 \$ 1,38 \$	1,15 \$ 1,14 \$

Lors du calcul du résultat dilué par action en 2007 et 2008, aucune option n'avait été exclue en raison de leur prix d'exercice inférieur à la valeur de marché moyenne de l'action.

Les actions acquises au cours de l'exercice, dans le cadre des deux programmes de rachat dans le cours normal des activités, ont été exclues du calcul du résultat par action à la date d'acquisition.

15. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Le 2 avril 2007, la Société a acquis les activités fromagères industrielles de Land O'Lakes sur la côte ouest américaine pour une contrepartie en espèces de 250 904 000 \$. Les justes valeurs attribuées aux actifs acquis étaient de 22 620 000 \$ pour le fonds de roulement, de 222 504 000 \$ pour les immobilisations et de 5 780 000 \$ pour les actifs intangibles.

Au cours de l'exercice 2008, la Société a aussi acquis des quotas d'importation d'une entreprise sujette à l'influence notable de son principal actionnaire pour la Division Produits laitiers (Canada) pour une contrepartie en espèces de 3 300 000 \$. Cet achat a été alloué aux actifs intangibles.

Le 13 avril 2006, la Société a acquis les activités de Spezialitäten-Käserei De Lucia GmbH (un fabricant de fromage allemand produisant des spécialités fromagères de type italien) pour une contrepartie en espèces de 7 086 000 \$, qui a été principalement attribuée aux immobilisations corporelles.

Le 28 juillet 2006, la Société a acquis les activités de Boulangerie Rondeau inc. et de Biscuits Rondeau inc. (des fabricants de tartes et de biscuits frais exerçant leurs activités au Canada) pour une contrepartie en espèces de 12 545 000 \$. Les justes valeurs attribuées aux actifs acquis étaient de 1218 000 \$ pour le fonds de roulement, de 4 410 000 \$ pour les immobilisations corporelles, de 4 917 000 \$ pour l'écart d'acquisition et de 2 000 000 \$ pour les marques de commerce.

Le 23 mars 2007, la Société a acquis les activités de Dansco Dairy Products Limited (un fabricant du Royaume-Uni produisant principalement de la mozzarella) pour une contrepartie en espèces de 12 163 000 \$. Les justes valeurs attribuées aux actifs acquis étaient de 3 935 000 \$ pour le fonds de roulement et de 8 228 000 \$ pour les immobilisations corporelles.

16. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX

La Société offre des régimes de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées ainsi que d'autres avantages sociaux comme l'assurance-maladie, l'assurance-vie et les soins dentaires à ses employés et retraités admissibles.

En vertu des dispositions des régimes à prestations déterminées, les prestations sont fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen des dernières années de service ou le salaire de fin de carrière. Les cotisations versées par les employés et les cotisations de la Société sont établies suivant les conseils d'actuaires indépendants. Des évaluations actuarielles ont été effectuées en décembre 2006 et en juillet 2007. La date de mesure des actifs et des passifs des régimes de retraite est le 31 décembre.

Les régimes à cotisations déterminées prévoient le versement d'une cotisation annuelle donnant droit à une pension pour chaque employé participant.

L'actif des régimes se compose principalement d'actions de sociétés canadiennes et étrangères (53 %), de titres à revenus fixes (43 %) ainsi que d'encaisses et placements à court terme (4 %).

SITUATION FINANCIÈRE DES RÉGIMES

	20	08	20	07
	Régimes de retraite à prestations déterminées	Autres régimes d'avantages sociaux	Régimes de retraite à prestations déterminées	Autres régimes d'avantages sociaux
Évolution de l'obligation au titre des prestations constituées Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice Augmentation au cours de l'exercice Coût des services rendus au cours de l'exercice Frais d'intérêts Prestations versées Pertes actuarielles (gains actuariels) Gain de change	199 938 \$ - 7 756 10 361 (12 690) (8 805) (390)	13143 \$ 588 224 667 (1368) (278) (292)	200 370 \$ - 7 096 10 339 (14 612) (3 225) (30)	13 001 \$ - 256 658 (1144) 406 (34)
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	196170	12 684	199 938	13143
Évolution de la juste valeur de l'actif des régimes Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice Rendement réel de l'actif des régimes Cotisations patronales Cotisations salariales Prestations versées Perte de change	193146 657 10101 1125 (12690) (279)	- 1196 172 (1368) -	175 819 19 254 11 563 11 50 (14 613) (27)	- 944 200 (1144) -
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	192 060	-	193146	-
Déficit, à la fin de l'exercice Pertes actuarielles non amorties Coût des services passés non amorti Provision pour moins-value Obligation transitoire non amortie	(4111) 65 903 963 (573) (7 593)	(12 684) 2 223 201 - 973	(6792) 67104 1081 (181) (8749)	(13143) 2251 231 - 1169
Actif (passif) à la date de mesure Cotisations patronales entre la date de mesure et la fin de l'exercice	54589 1650	(9287) 85	52 463 1863	(9 492) 62
Actif (passif) net comptabilisé au bilan	56239 \$	(9202)\$	54326 \$	(9430)\$

16. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX (suite)

La majorité des régimes de retraite à prestations déterminées présentent des obligations au titre des prestations constituées supérieures à l'actif net des régimes.

CHARGE AU TITRE DES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX

	20	08	20	007
	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages sociaux	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages sociaux
Régimes à prestations déterminées Coût des services courants de l'employeur Intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées Rendement réel de l'actif des régimes Pertes actuarielles (gains actuariels) Modification des régimes Compression et règlement des régimes	6 631 \$ 10 361 (657) (8 805) -	52 \$ 667 - (278) -	5946 \$ 10339 (19254) (3225) -	56 \$ 658 - 406 -
Charge au titre des régimes avant ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme du coût Écart entre le rendement prévu et le rendement réel de l'actif des régimes Écart entre l'amortissement du coût des services passés et les modifications des régimes pour l'exercice Écart entre les pertes actuarielles nettes constatées et les pertes actuarielles réelles sur l'obligation au titre des prestations constituées	7530 (12765) 115	441 - 31	(6194) 6538 115 8608	1120 - 31 (140)
Amortissement de l'obligation transitoire	(1156)	196	(1156)	196
Charge au titre des régimes à prestations déterminées avant la provision pour moins-value Provision pour moins-value	7582 392	1304 -	7 911 181	1207
Charge au titre des régimes à prestations déterminées Charge au titre des régimes à cotisations déterminées	7 974 12 733	1304	8 092 11 929	1207
Total de la charge au titre des régimes d'avantages sociaux	20707 \$	1304 \$	20 021 \$	1207 \$

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, la charge totale de la Société au titre des régimes d'avantages sociaux s'est élevée à 22 011 000 \$ (21 228 000 \$ en 2007) et la cotisation totale versée par la Société s'est chiffrée à 24 030 000 \$ (24 436 000 \$ en 2007).

Hypothèses moyennes pondérées

Pour calculer l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice :				
Taux d'actualisation	5,61%	5,44%	5,26%	5,35 %
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %
Pour calculer la charge au titre des régimes d'avantages sociaux :				
Taux d'actualisation	5,26%	5,35%	5,26 %	5,31%
Taux de rendement à long terme prévu de l'actif des régimes	7,30 %	S.O.	7,31%	S.O.
Taux de croissance de la rémunération	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

Aux fins de calcul, le taux de croissance annuel hypothétique des coûts liés à l'assurance-maladie, à l'assurance-vie et aux soins dentaires a été fixé entre 6,6 % et 9 % pour l'exercice 2009 et devrait diminuer graduellement pour atteindre 6 % en 2013. En comparaison, ce taux a été fixé entre 7 % et 10 % pour l'exercice 2008 et devait diminuer graduellement pour atteindre 5,1 % en 2012.

17. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

La Société exerce certaines de ses activités dans des locaux loués et est également liée en vertu de contrats de location pour de l'équipement et du matériel roulant. Les loyers minimaux exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

2009	11 864 \$
2010	9 241
2011	7 417
2012	5 455
2013	4359
Exercices subséquents	8 6 7 2
	47 008 \$

La Société est défenderesse à certaines réclamations dans le cours normal de ses activités. La Société est d'avis que le règlement final de ces réclamations n'aura aucune incidence importante sur ses résultats ou sur sa situation financière. Durant l'exercice 2007, une proposition de changement avec incidence rétroactive à une loi fiscale provinciale a été adoptée. Un avis de cotisation d'un montant d'environ 12 000 000 \$ a été émis à la suite de l'adoption de cette proposition. En s'appuyant sur des fondements juridiques, la Société est d'avis qu'elle n'aura pas à payer les montants demandés dans l'avis de cotisation. Par conséquent, aucun montant à l'égard de cet avis de cotisation n'a été inclus dans les états financiers.

INDEMNISATIONS

De temps à autre, la Société fournit des indemnisations à des tierces parties dans le cours normal de ses activités, dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs. Ces clauses d'indemnisation peuvent toucher des ruptures de représentations et de garanties, de même que des réclamations futures à l'égard de certaines obligations, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Les modalités de ces clauses d'indemnisation sont de durées variées. Au 31 mars 2008, étant donné que la nature et le montant de ces indemnisations dépendaient d'événements futurs, la Société n'était pas en mesure d'évaluer de manière raisonnable le paiement éventuel maximal qu'elle peut être tenue de verser en vertu de ces ententes. La Société n'a versé aucun paiement d'indemnisation important par le passé et, aux 31 mars 2008 et 2007, elle n'a comptabilisé aucun passif lié à ces indemnisations.

CONTRATS DE LOCATION

La Société garantit à certains bailleurs une tranche de la valeur résiduelle de certains actifs loués en vertu de contrats de location-exploitation dont les derniers viennent à échéance en 2014. Si la valeur de marché des activités louées, à l'échéance de leur contrat de location-exploitation respectif, est inférieure à la valeur résiduelle garantie, la Société est tenue d'indemniser le bailleur pour le manque à gagner, sous réserve de certaines conditions, jusqu'à concurrence d'une valeur maximale. La Société est d'avis que le montant d'indemnisation potentiel n'aura pas d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société reçoit des services de sociétés qui sont sous influence notable de son actionnaire principal ou fournit des services à ces sociétés. Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités et elles ont été comptabilisées à la valeur d'échange qui correspond à la juste valeur de marché. Tous les montants sont inclus au poste Coût des ventes, frais de vente et d'administration de l'état des résultats.

Les services reçus sont les suivants:

	2008	2007
Frais de location, de déplacement et de logement Frais de gestion pour la rémunération du président du conseil d'administration	2135 \$ 500	2164 \$ 500
	2635 \$	2664 \$
Les services fournis sont les suivants :		
Frais de gestion pour des services fournis par la Société	175 \$	175 \$

Il n'y avait aucun montant à recevoir ou à payer relativement à ces opérations aux 31 mars 2008 et 2007.

19. INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal des activités, la Société utilise plusieurs instruments financiers qui, de par leur nature, impliquent certains risques dont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le risque de marché inclut le risque de prix (dont le risque de prix des marchandises ainsi que le risque des marchandises quotées), le risque de taux de change ainsi que le risque de taux d'intérêt. Ces instruments financiers font l'objet de conditions standard de crédit, de contrôles financiers, de gestion du risque ainsi que de procédures de contrôles. L'analyse qui suit fournit des mesures du risque aux dates de bilans:

A) JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société a effectué les classements suivants dans la façon de déterminer la juste valeur de chacun de ses instruments financiers :

Les espèces et quasi-espèces sont considérées comme des actifs détenus à des fins de transactions et sont évaluées à la juste valeur.

Les débiteurs sont classés comme des prêts et créances et sont évalués initialement à la juste valeur et subséquemment au coût après amortissement.

Le placement de portefeuille est considéré comme disponible à la vente et est évalué au coût amorti puisqu'il n'est pas inscrit sur un marché actif

Les autres actifs qui répondent à la définition d'un actif financier sont classés comme des prêts et créances et sont évalués initialement à la juste valeur et subséquemment au coût après amortissement.

Les emprunts bancaires sont classés comme un passif financier détenu à des fins de transactions et sont mesurés à la juste valeur.

Les créditeurs et charges à payer, les autres éléments du passif et les dettes à long terme sont classés comme autres passifs et sont évalués initialement à la juste valeur et subséquemment au coût après amortissement, à l'exception du passif en lien avec les unités d'actions différées qui sont mesurées selon la juste valeur.

La Société a déterminé que la juste valeur de ces actifs et passifs financiers correspondent à leurs valeurs comptables aux dates des bilans.

La juste valeur de la dette à long terme, estimée selon les flux de trésorerie actualisés, aux taux offerts à la Société pour des dettes ayant les mêmes conditions et échéances, soit 251598 000 \$ (277 500 000 \$ au 31 mars 2007).

B) RISQUE DE CRÉDIT

Les instruments financiers qui sont sujets à une concentration du risque de crédit pour la Société sont les quasi-espèces et les comptes débiteurs.

Les quasi-espèces sont principalement composées de dépôts à court terme. Aucune quasi-espèce n'est constituée d'actifs soutenus par du papier commercial. La Société a déposé les quasi-espèces auprès d'institutions financières réputées, ce qui porte la direction à croire que le risque de perte est minime.

La Société fournit du crédit à ses clients dans le cours normal des activités. Des évaluations de crédit sont effectuées sur une base régulière et les états financiers tiennent compte d'une provision pour créances douteuses.

La Société considère qu'elle ne possède aucun risque de concentration de crédit en lien avec des comptes à recevoir des clients, considérant la diversité et l'ampleur de sa clientèle et de sa diversité géographique. Il n'y a aucun compte à recevoir supérieur à 10 % du solde total des comptes à recevoir au 31 mars 2008.

La provision pour créances douteuses ainsi que les comptes à recevoir échus sont revus par la direction à toutes les dates de bilan. La Société révise l'estimation de sa provision pour créances douteuses en fonction de la recouvrabilité des comptes à recevoir en fonction du solde de chaque client en considérant l'historique et les tendances des comptes échus. Les comptes à recevoir sont radiés une fois déterminés comme étant non recouvrables.

En moyenne, la Société possède 10 % des comptes à recevoir considérés comme échus au-delà des termes standard, mais qui ne sont pas dépréciés. La valeur comptable des comptes à recevoir est réduite par la provision pour créances douteuses et le montant de la perte est comptabilisé dans l'état des résultats dans les dépenses d'opérations. Lorsqu'un solde recevable est considéré comme non recouvrable, il est mis en contrepartie de la provision pour créances douteuses. Les recouvrements subséquents de montants radiés antérieurement sont portés en diminution des dépenses d'opérations dans l'état des résultats. Cependant, la direction ne croit pas que ces provisions soient significatives.

C) RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières aux moments requis. La Société gère ses liquidités en fonction de sa gestion du capital ainsi que de son levier financier, tel que mentionné dans la note 20 des états financiers consolidés (« Gestion du capital »). De plus, la direction gère le risque de liquidité en analysant continuellement les liquidités projetées et actuelles. Le conseil d'administration révise et approuve les budgets opérationnels et les dépenses de capital de la Société ainsi que toutes les transactions significatives qui ne sont pas effectuées dans le cours normal des activités

Au 31 mars 2008, la Société détenait des espèces et quasi-espèces équivalant à 165 710 000 \$. La Société dispose également de facilités de crédit à court terme (note 6) pour un montant de 649 000 000 \$. Compte tenu des liquidités dont la Société dispose, en relation avec les moments auxquels les paiements des obligations sont dus, la direction estime que les risques de liquidité auxquels la Société est exposée sont faibles.

19. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

D) RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La facilité de crédit à cour terme porte intérêt à des taux variables. La dette à long terme possède un taux fixe donc aucun risque d'intérêt ne subsiste sur cette dette.

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2008, la dépense d'intérêt sur la dette à long terme totalise 18 806 000 \$ (22 603 000 \$ au 31 mars 2007). Le montant d'intérêts courus au 31 mars 2008 représente 7 049 000 \$ (7 929 000 \$ au 31 mars 2007).

Selon les soldes au 31 mars 2008, une augmentation de 1% du taux d'intérêt impliquerait une diminution de 2 200 000 \$ du bénéfice avant impôts. Pour une diminution de 1% du taux d'intérêt, il y aurait une incidence égale et inverse sur le bénéfice avant impôts.

E) RISQUE LIÉ À LA VARIATION DE TAUX DE CHANGE

La Société opère dans différents pays et est donc exposée au risque de change découlant de transactions en différentes devises étrangères. Le risque lié à la variation de taux de change provient principalement de transactions commerciales futures qui sont transigées en devises qui ne sont pas la devise opérationnelle standard de la Société faisant partie de la transaction. La Société a des contrats en devises étrangères en date du bilan pour l'achat de 2 400 00 euros (1300 000 euros et 5 500 000 \$US en 2007).

La Société est principalement touchée par la variation des taux de change du dollar américain. Le tableau qui suit présente la sensibilité du bénéfice net et du résultat étendu de la Société à une appréciation de 1% du dollar américain par rapport au dollar canadien. Pour une dépréciation de 1% du dollar américain par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale et inverse sur le bénéfice net et le résultat étendu.

	2008
	Impact du dollar américain
Augmentation du bénéfice net Augmentation du résultat étendu	681 \$ 5070 \$

F) RISQUE LIÉ AUX PRIX DES MARCHANDISES

La Société effectue occasionnellement des contrats de couverture afin de se couvrir contre la variation du prix des marchandises. À la date du bilan, les contrats en cours ont une valeur positive de 600 000 \$ (valeur négative de 756 000 \$ en 2007).

20. GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la Société en termes de gestion du capital est de s'assurer que la Société possède suffisamment de liquidités pour poursuivre sa stratégie de croissance et ainsi pouvoir effectuer des acquisitions spécifiques tout en conservant une approche conservatrice en termes de levier financier et de gestion du risque financier. Un objectif additionnel est de fournir un retour sur investissement adéquat aux investisseurs. De plus, la Société croit que le rachat de ses propres actions peut représenter, en certaines circonstances, une utilisation judicieuse de son capital.

Le capital de la Société est composé de la dette nette et du capital-actions. La dette nette est composée d'emprunts bancaires ainsi que de dette portant intérêts, net des espèces et quasi-espèces. L'utilisation principale du capital de la Société est de financer l'augmentation des éléments hors caisse du fonds de roulement ainsi que de supporter les dépenses en capital telles que l'augmentation des capacités et les acquisitions d'entreprises.

La mesure principale utilisée par la Société pour gérer son levier financier est le ratio de dette nette sur capital-actions. Au 31 mars 2008 ainsi qu'au 31 mars 2007, la dette nette sur le capital-actions était comme suit :

	2008	2007
Emprunts bancaires Portion court terme de la dette à long terme Dette à long terme Espèces et quasi-espèces	222 584 \$ - 225 830 (165 710)	139 001 \$ 21 254 012 (276 894)
Dette nette	282704	116 140
Capitaux propres	1619160	1533 018
Dette nette sur les capitaux propres	0,17:1	0,08:1

La Société croit que les résultats du ratio actuel interne est consistant avec les objectifs en matière de gestion du capital de la direction.

La Société dispose de facilités de crédit qui nécessitent une revue trimestrielle et la Société respecte ses ratios au 31 mars 2008.

La Société n'est pas sujette à aucune exigence de la part d'un organisme de réglementation.

21. INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans deux secteurs : le secteur Produits laitiers et le secteur Produits d'épicerie.

Le secteur Produits laitiers comprend principalement la fabrication et la distribution de fromage et de lait nature. Les activités de ce secteur sont exercées au Canada, en Europe, en Argentine (CEA) et aux États-Unis (USA).

Le secteur Produits d'épicerie représente les activités de fabrication et de commercialisation de petits gâteaux. L'actif total du secteur Produits d'épicerie comprend le placement de portefeuille.

Ces secteurs sont gérés distinctement puisque chaque secteur d'activité représente un secteur stratégique qui offre différents produits et qui dessert différents marchés. La Société évalue la performance en fonction du bénéfice d'exploitation géographique et du bénéfice d'exploitation des secteurs d'activité pris isolément.

Les conventions comptables des secteurs sont les mêmes que celles décrites à la note 1 portant sur les principales conventions comptables. La Société n'effectue pas de ventes intersectorielles.

Information par secteur d'activité

	2008			2007		
	CEA	États-Unis	Total	CEA	États-Unis	Total
Revenus¹ Produits laitiers Produits d'épicerie	2 966 293 \$ 164 624	1927983\$ -	4894276\$ 164624	2794099\$ 170051	1036830\$	3 830 929 \$ 170 051
	3130917\$	1927983\$	5058900\$	2964150\$	1036830\$	4000980\$
Bénéfice avant intérêts, amortissement et impôts sur les bénéfices Produits laitiers Produits d'épicerie	363 365 \$ 17 201	145 478 \$ -	508 843 \$ 17 201	317 086 \$ 26 356	82890\$ -	399 976 \$ 26 356
	380 566 \$	145 478 \$	526 044 \$	343 442 \$	82890\$	426 332 \$
Amortissement des immobilisations corporelles Produits laitiers Produits d'épicerie	36810\$ 7844	34780 \$ -	71590 \$ 7844	36163 \$ 6104	29 849 \$ -	66 012 \$ 6104
	44654\$	34780\$	79 434 \$	42 267 \$	29849\$	72116\$
Bénéfice d'exploitation Produits laitiers Produits d'épicerie	326 555 \$ 9 357	110 698 \$ -	437 253 \$ 9 357	280 923 \$ 20 252	53 041 \$ -	333 964 \$ 20 252
	335 912 \$	110 698 \$	446 610 \$	301175\$	53 041 \$	354 216 \$
Intérêts			25344			19105
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices			421266			335 111
Impôts sur les bénéfices			133 066			96644
Bénéfice net			288 200 \$			238 467 \$

¹Les revenus sont attribués aux pays où s'effectue la fabrication.

21. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Information géographique

	2008				20	07		
		Argentine			Argentine			
	Canada	et Europe	États-Unis	Total	Canada	et Europe	États-Unis	Total
Revenus ¹ Produits laitiers Produits d'épicerie	2700962 \$ 164624	265331 \$ -	1927983 \$ -	4894276 \$ 164624	2566645 \$ 170051	227 454 \$ -	1036830 \$	3 830 929 \$ 170 051
	2865586 \$	265 331 \$	1927 983 \$	5058900 \$	2736696\$	227 454 \$	1036830\$	4000980\$
Total de l'actif Produits laitiers Produits d'épicerie	1075 228 \$ 306 005	237 687 \$	1114556 \$ -	2 427 471 \$ 306 005	1014 705 \$ 305 594	206145 \$	961923 \$ -	2182773 \$ 305594
	1381233 \$	237 687 \$	1114 556 \$	2733476\$	1320299\$	206145 \$	961923 \$	2488367\$
Valeur comptable nette des immobilisations corporelles Produits laitiers	342908 \$	91645 \$	391537 \$	826 090 \$	332980 \$	102 073 \$	209666\$	644719 \$
Produits d'épicerie	45 649	-	-	45649	46507	-	-	46507
	388557 \$	91645 \$	391537 \$	871739 \$	379 487 \$	102 073 \$	209 666 \$	691226 \$
Ajouts aux immobilisations corporelles Produits laitiers Produits d'épicerie	42113 \$ 9342	7 674 \$ -	42 594 \$ -	92381 \$ 9342	24 264 \$ 7 576	28 588 \$ -	15 699 \$ -	68 551 \$ 7 576
	51455 \$	7 674 \$	42594 \$	101723 \$	31840 \$	28588\$	15 699 \$	76127 \$
Écart d'acquisition Produits laitiers Produits d'épicerie	156 324 \$ 169 430	395 \$ -	196397 \$ -	353116 \$ 169 430	156 324 \$ 169 430	395 \$ -	221230 \$ -	377 949 \$ 169 430
	325754 \$	395 \$	196397 \$	522546 \$	325754 \$	395 \$	221230 \$	547 379 \$

¹ Les revenus sont attribués aux pays où s'effectue la fabrication.

22. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Le 1er avril 2008, la Société a acquis les activités fromagères d'Alto Dairy Cooperative aux États-Unis pour une contrepartie en espèces de 163 000 000 \$. Les justes valeurs attribuées aux actifs étaient de 27 000 000 \$ pour le fonds de roulement, de 72 500 000 \$ pour les immobilisations et de 63 500 000 \$ pour l'écart d'acquisition. La répartition finale du prix d'acquisition sera terminée au cours du prochain exercice.

23. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.